

FORMATION DE FORMATEUR D'ÉQUIPIER DE DÉTECTIONS, DE PRÉLÈVEMENTS ET DE MESURES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Formation de formateur d'équipier de détections, de prélèvements et de mesures

Objectifs pédagogiques:

Tenir la fonction de formateur Détection-Prélèvement-Mesure et participer à l'uniformisation des techniques de détection, de prélèvement et de contrôle des appareils
Évaluations par mise en situation opérationnelle, théorique, aptitude pédagogique et connaissance des appareils.

ORGANISATION

Modalités de déroulement:

Modalités: FOAD

Ouverture de la FOAD 1 mois avant le début de la formation (durée max 22h)

Présentiel

Durée: 5 jours

Nbre d'heures: 36h

Lieu en salle de cours et de TD pour effectuer les différentes manipulation avec des sources radioactives scellées et non-scellée

Lieu(x): ENSOSP Site d'Aix-en-Provence / Service des formations aux risques technologiques et naturels
DSPE/POLENS/DEFOR

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

Accessible à toutes personnes déclarées apte médicalement à l'exposition aux rayonnements ionisants comme défini dans le code du travail (articles R.4451-1 et suivants).

Pas de mineur , ni de femme enceinte ou allaitante

**Public concerné:**

Toutes les personnes désirant être la référence départementale en Détection-Prélèvement-Mesure

**Prérequis:**

Être titulaire du diplôme ou d'une attestation RAD2 depuis 3 ans minimum et être investi dans une équipe spécialisé en lien avec la thématique

ou

Être un professionnel du nucléaire

**Modalités d'évaluation des acquis /
Modalités de suivi et sanction:**

Evaluation au moyen d'un contrôle de connaissances écrit de type QROC, reprenant des mises en situations opérationnelles et connaissances théoriques. Ainsi qu'une évaluation pratique selon un thème choisi par le candidat.

Taux de performance : Nouvelle formation

Taux de satisfaction : Nouvelle formation

**Qualité(s) du/des formateur(s):**

Formateurs de niveau RAD3 minimum et/ou PCR et/ou employé du public ou du privé ayant l'expertise et la compétence en matière de détection et de prélèvement de matière radiologique dans le cadre de son travail.

**Compétences visées:**

Savoir : Connaître le fonctionnement et les capacités de détection du matériel, les savoirs essentiels en terme de statistique et de méthodologie dans la mesure radiologique, ainsi que le rôle des CMIR dans la dispositif national de secours et la collaboration interservices.

Savoir faire: Réaliser des prélèvements conformes, être en capacité de les analyser et de donner une interprétation correcte de la mesure, animer une séquence de formation en proposant des exercices pédagogiques et diffuser la méthodologie de travail aux équipes spécialisées et services partenaires.

Savoir être : rigueur scientifique et esprit critique dans la méthodologie de la mesure, capacité à travailler en interdisciplinaire, pédagogie et transmission de savoirs techniques complexes.

**Méthodes pédagogiques mobilisées:**

Apprentissage par phase théorique et pratique et autoapprentissage

**Modalités administratives:**

Fiche financière

Certificat médical autorisant l'exposition aux rayonnements ionisants

Diplôme ou attestation RAD 2 ou supérieur ou diplôme du nucléaire

Diplôme de FORAC minimum ou équivalent

**Tarifs:**

Se reporter à la tarification en vigueur disponible sur le site de l'ENSOSP

**Contact et inscription:**

04 42 39 05 94 ou 96 ou

formations.specialisees@ensosp.fr